

## ASSOCIATION « CENTRE DE LOISIRS UTILES DE WITTENHEIM »

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2019

Pour l'exercice du 01.01.2018 au 31.12.2018

Ouverture de la séance à 18 heures 45.

Les membres du Centre de Loisirs Utiles de Wittenheim se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 21 mars 2019 dans les locaux de l'Accordéon Club Idéal de Wittenheim en exécution de la convocation adressée à chaque membre et par annonce parue dans la presse locale.

Le Président ouvre la séance à 18h45. Il salue les membres venus nombreux, les remercie de leur présence.

Il salue tout particulièrement Monsieur Antoine HOME, conseiller régional et maire de Wittenheim, Mme Anne-Catherine LUTOLF CAMORALI, adjointe au Maire. Mme Marie-France VALLAT, conseillère départementale et 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Wittenheim nous rejoindra un peu plus tard. Il relève avec satisfaction la présence de quelques nouveaux membres participant pour la première fois à notre assemblée générale, ajoute que 31 nouveaux membres ont rejoint l'association en 2018. Il adresse ses remerciements à toutes et à tous qui par leur présence démontrent tout l'intérêt qu'ils portent à leur association.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président demande d'observer une minute de silence en mémoire de Marcel BARATTA qui nous a quittés le 23 mai 2018 à l'âge de 68 ans. Il était membre du comité durant huit années.

Après cet instant de recueillement, il propose de passer à l'ordre du jour qui était le suivant :

1. Contrôle des présences.
2. Ouverture de l'Assemblée Générale par le président.
3. Approbation du procès-verbal de l'A.G. O du 15 mars 2018.
4. Rapport moral du président
5. Rapport d'activités des ateliers en 2018.
6. Bilan financier de l'exercice 2018.
7. Rapport des réviseurs aux comptes.
8. Quitus au Comité de Gestion.
9. Présentation du budget prévisionnel 2019.
10. Approbation du budget prévisionnel 2019.
11. Election du tiers sortant du Comité.
12. Election de deux réviseurs aux comptes pour l'exercice 2019.
13. Nomination de deux scrutateurs pour l'exercice 2019.
14. Rappel du règlement intérieur.
15. Fixation du montant des cotisations et droit d'entrée pour 2020.
16. Projets d'activités pour 2019.
17. Intervention des élus.
18. Divers.

#### **1 – Contrôle des présences :**

Le décompte de la liste de présence contrôlée par Mme. Marie- Stella MUNINGER, et M. WILLISECKER en remplacement de Mme Hélène GAUTIER donne les résultats suivants :

Nombre d'adhérents :	116	Quorum statutaire :	29
Membres présents :	42		
Pouvoirs :	15		
Total :	57		

## **2 - Ouverture de l'Assemblée Générale par le président.**

Le quorum exigé par l'article 20 des statuts étant atteint, le président déclare valable la tenue de la présente assemblée générale et propose de passer à l'examen des points de l'ordre du jour.

## **3 – Approbation du PV de L'AG du 15 mars 2018 :**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2018 était joint à la convocation envoyée à chaque adhérent et également consultable sur notre site Internet, chacun a donc pu en prendre connaissance en temps utile. En l'absence de toute remarque, le président propose à l'assemblée son approbation. Sans voix contre ni abstention, le PV est adopté à l'unanimité. Le président remercie le secrétaire pour la rédaction du PV et l'ensemble de son travail au cours de l'exercice.

## **4 - Rapport moral du président :**

Dans son rapport moral, le président retrace les faits marquants de l'année 2018. Le comité s'est réuni à 10 reprises, séances auxquelles s'ajoutent les réunions de préparation des différents évènements, réunions de bureau, préparations des fêtes et des marchés de Noël, de l'assemblée générale.

Les ateliers étaient ouverts à raison de 36 heures 45 par semaine avec une fermeture pour congés du 5 au 13 mai, du 16 au 24 juin, du 14 juillet au 15 août et du 20 décembre 2018 au 2 janvier 2019. L'activité de notre atelier a été perturbée par de nombreuses pannes de machines avec comme conséquences des dépenses imprévues qui ont plombé le budget et un ralentissement de la fréquentation du centre.

Les pannes : casse du moteur de la scie de la tenonneuse et casse des roulements sur la raboteuse en juin, en août et septembre : casse du moteur de la dégauchisseuse, changement des roulements de l'arbre, remplacement des roulements sur la ponceuse à longue bande et remplacement de la turbine. Les démontages et remontages ont été effectués par des membres que je cite : GRODWOHL Bernard, MEYER Jean-Pierre, VONTRAT Gérard, FROMM Daniel FUCHS Marc et MANU.

Les journées de travail organisées les 20 mars et 19 octobre ont totalisé successivement 17 et 15 personnes ce qui représente 140 heures30. Ces journées de travail sont destinées à l'entretien du bâtiment, au nettoyage des vitres, des espaces verts mais aussi à l'entretien et le nettoyage des machines.

Pour développer notre activité : parution d'articles de presse, dans les DNA le 28 mars, dans l'Alsace le 29 mars et le 4 avril 2018 et bien sûr notre site Internet est régulièrement mis à jour.

Nous avons mis à la disposition du carnaval 6 membres pour le service garde barrières. Nous avons également participé le 10 juin à Kalistoire avec démonstration de tournage et vente de stylos, boîtes à thé etc. Nous étions présents les 8 et 9 septembre et ce fut une première, à Vital 'Sport à Décathlon avec présentation de notre activité avec notre panneau et distribution de tracts.

Le salon de l'artisanat auquel nous devions également participer a été annulé en dernière minute.

Nous avons tenu un stand au marché de Noël de Wittenheim les 18 et 19 novembre avec démonstration de tournage et vente de stylos, boîtes à thé et autres petits objets. Nous avons signé un partenariat avec l'Université Populaire, 6 membres se sont inscrits à notre activité pour une période de 6 mois à l'issue de laquelle ils pourront adhérer personnellement à notre association.

Il y a eu aussi la distribution sur deux journées de 500 tracts sur le Parking de SUPER U par Julien et Hubert.

Les finances : le montant des dépenses salariales s'élève à 40 249 €. La ville a subventionné les frais de salaire du moniteur à hauteur de 79% des dépenses réalisées soit 31 630€, s'ajoutent une subvention pour le chauffage de 1 650€ et une subvention exceptionnelle de 1 750€ pour les réparations de nos machines. Pour compenser la baisse de subvention du salarié, nous avons réajusté nos tarifs, (cotisation et fournitures). Par ailleurs j'ai obtenu une subvention exceptionnelle de 2 700€ auprès du FDVA (Fonds de développement de la vie associative) pour compléter la subvention de la ville pour les frais salariaux.

Néanmoins ces actions n'ont pas permis l'équilibre du budget car nous avons dû faire face aux nombreuses pannes de machines que je vous ai exposées plus haut d'où un résultat négatif de 3 419€.

Achats de bois et entretien des machines :

Pour l'achat de bois et panneaux, nous nous fournissons auprès d'entreprises certifiées PEFC (Programme européen Forêts certifiées).

Le centre met à la disposition des utilisateurs plus de 400 articles (Bois, panneaux, quincaillerie).

Nous avons abandonné le vernissage à base de solvants pour le vernis acrylique, c'est plus écologique et cela marche bien au premier abord.

Suite aux recommandations de la médecine du travail, et grâce au soutien de Madame Marie France VALLAT et Pierre VOGT, le Conseil Départemental nous a octroyé une subvention de 1000€, ce qui nous a permis d'acquérir une Balayeuse pour 1 693€.

Nous n'avons pas eu à déplorer d'accident en 2018.

Comme chaque année, je rappelle l'importance du respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité.

La réactivation des inscriptions a permis une meilleure fréquentation de notre atelier. C'est pour cette raison que j'insiste sur la nécessité de s'inscrire auprès du moniteur et de respecter cet engagement. Un engagement non tenu pénalise un autre utilisateur.

Je vous rappelle que les équipements permettent de satisfaire chacun dans la mesure où il s'inscrit et respecte le planning ainsi établi.

Les mots d'ordre sont toujours : discipline, patience, entraide, propreté et solidarité.

Je fais appel à l'engagement et à la solidarité de tous et demande à tous les membres et plus particulièrement aux jeunes de s'engager davantage encore en prenant des responsabilités au sein de l'association. En effet, l'avenir de notre association réside principalement dans sa capacité de maintenir dans ses rangs un dynamisme permanent. Ces personnes devront être motivées et faire preuve d'altruisme.

Pour conclure mon rapport, j'adresse mes remerciements à tous les membres de l'association qui par leur disponibilité ont aidé à entretenir locaux et machines, à l'animateur qui s'est impliqué dans la marche de l'association à la satisfaction des utilisateurs, aux membres du comité qui m'ont aidé à faire fonctionner cette structure, et j'exprime notre profonde gratitude à la ville de Wittenheim, à Mr le Maire et ses Conseillers municipaux pour leur soutien depuis la création du nouveau centre.

Je rappelle que la Ville de Wittenheim met à notre disposition gratuitement les bâtiments et accompagne le Centre de Loisirs Utiles par le versement d'une subvention de fonctionnement pour la participation au financement du poste de moniteur et des frais de chauffage et nous apporte également une aide financière en cas de grosse panne de machine.

Je remercie également le Conseil Départemental, Mme VALLAT et Mr VOGT dont l'intervention nous a permis d'obtenir une subvention.

Mes remerciements vont également au Fonds de Développement de la Vie Associative pour sa subvention exceptionnelle.

Enfin je remercie l'assemblée pour son attention et ouvre la discussion sur mon rapport.

En l'absence de question la parole est donnée au moniteur pour son rapport d'activité.

### **5 – Rapport d'activité des ateliers :**

Emmanuel KLEIN, animateur, présente le rapport d'activité des ateliers pour 2018 dans lequel on retient que 116 membres ont payé leur cotisation. 31 nouveaux adhérents ont été initiés au travail du bois. 5 703 heures de travail ont été effectuées par les adhérents qui ont transformé 14 m<sup>3</sup> de bois et 339 m<sup>2</sup> de panneaux en produits divers. 413 factures ont été établies et de nombreux projets menés à terme. Dans le but de planifier les travaux et pour le bon fonctionnement de l'atelier il demande aux utilisateurs de prendre rendez-vous et présenter les projets à l'avance. Il rappelle notamment que les cartes de décompte des heures soient remplies quotidiennement, que les étables sont à débarrasser à la fin de chaque vacation, que les machines et le sol autour sont à nettoyer après chaque utilisation et que les emplacements soient libérés en fin de projet.

Il rappelle qu'un ordre de travail ouvert doit être payé avant 30 jours ou s'il atteint 300 € ou quand le projet est terminé.

#### **6 – Bilan financier de l'exercice 2018 :**

Le trésorier, Mario FACHIN, présente la situation financière de l'exercice 2018. Il détaille les postes du compte d'exploitation et du bilan dont un exemplaire a été remis à chaque participant. Au compte d'exploitation, le total des produits s'élève à 134 801 €, le total des charges à 138 220,63 €. Le résultat de gestion est négatif et se chiffre à 3 419,30 €.

Au bilan, l'actif et le passif s'équilibrent à 10 2452,57 Euros. Le président remercie le trésorier pour son implication tout au long de l'année et sa présentation claire et détaillée du bilan.

#### **7 – Rapport des réviseurs aux comptes :**

Les comptes ont été vérifiés par Mme Mireille JACQUEY et M. Daniel FROMM. Mme JACQUEY présente le rapport :

“Conformément à la mission que nous a confiée l'Assemblée Générale du CLUW le 15 mars 2018, nous avons examiné le Bilan ainsi que le Compte de Résultats de l'exercice au 31 décembre 2018. Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2018. Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures, nous avons vérifié les soldes en banque au 31 décembre. Les vérifications effectuées nous permettent d'affirmer que les comptes reflètent bien la situation financière de l'association. Nous remercions le trésorier pour la bonne présentation des pièces qui a facilité notre travail de vérification. En conclusion nous proposons de donner quitus au trésorier.”

#### **8 – Quitus au comité de gestion :**

Le président met au vote la résolution suivante : « L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2018, du rapport d'activité des ateliers, du bilan financier de l'exercice 2018 et du rapport des réviseurs aux comptes, approuve ces rapports dans leur intégralité et donne quitus au comité pour sa gestion jusqu'au 31 décembre 2018. » Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président remercie les réviseurs aux comptes pour leurs investigations.

C'est à ce moment que Mme Marie-France VALLAT nous rejoint.

#### **9 – Présentation du budget prévisionnel 2019 :**

Le trésorier détaille les différents postes de ce budget. Le total des charges et des produits s'équilibre à 135 044 €.

#### **10.- Approbation du budget prévisionnel 2019 :**

Pas de question sur la présentation de ce budget qui est adopté à l'unanimité.

Le président donne la parole à Mme Anne-Catherine LUTOLF CAMORALI devant nous quitter pour une autre réunion. Elle remercie le président, et malgré un emploi du temps chargé, tenait à assister et à participer à notre assemblée générale et à saluer ses participants. Elle remercie l'ensemble des membres qui sont toujours là pour toutes les manifestations organisées par la ville, nous souhaite de belles réalisations et une bonne année pleine de projets. Le président remercie Mme Anne-Catherine LUTOLF CAMORALI.

#### **11 – Election du tiers sortant du comité :**

Sont sortants : MM. Fernand ARNOLD et Hugues BIRLING. Ces membres se représentent et sont réélus à l'unanimité.

#### **12 – Election de deux réviseurs aux comptes :**

En l'absence de volontaire, Mme Mireille JACQUEY et M. Daniel FROMM sont réélus.

### **13.-Nomination de deux scrutateurs :**

Mme Marie-Stella MUNINGER et M. René WILLIGSECKER sont volontaires pour un autre tour.

### **14 - Règlement intérieur.**

L'article 4 a été modifié page 2/4. Tout ordre de travail ouvert doit être payé impérativement avant 30 jours.

Nous acceptons les numéraires, les chèques bancaires, les chèques vacances et nous avons souscrit un abonnement TPE pour vous permettre de payer par carte bancaire à partir de 20euros. Ce paiement est officialisé depuis le 15 mars dernier.

### **15 – Fixation du montant de la cotisation pour 2020 :**

Pour 2020, le comité propose à l'assemblée de maintenir le droit d'entrée à 60€ et la cotisation à 70€ avec toujours une réduction du montant de la cotisation de 15 € pour les habitants de Wittenheim. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Nous délivrons aussi des attestations de paiement pour les adhérents qui ont la possibilité de se faire rembourser par leur CE.

### **16 – Projets d'activités pour 2019:**

#### **Achat Outillage :**

Si les finances le permettent et que des organismes subventionnaires nous accompagnent nous procéderons à des investissements nouveaux.

Certaines de nos machines ont plus de 20 ans, il faudra s'attendre à des dépenses d'entretien voire à des remplacements.

L'éclairage de l'atelier présente également quelque faiblesse, quatre luminaires néons, hors service, ont été remplacés par des luminaires prélevés à des endroits où leur absence ne présente pas une gêne importante. Néanmoins il faudra tôt ou tard prévoir au remplacement de l'ensemble de ces luminaires, il y en a 50.

Développement de notre activité

- Mise à jour de notre site Internet, [www.cluw.fr](http://www.cluw.fr),
- Une campagne pour le développement de nos activités (presse,)
- Distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres
- Partenariat avec L'UP
- Nous serons présents au marché de Noël Caritas et à Kalistoire le 10 juin
- On compte aussi sur nos adhérents pour faire connaître nos activités
- Nous maintenons nos horaires, avec trois plages d'horaires possible avec priorité aux adhérents exerçant une activité professionnelle, les lundis, mardis et mercredis de 17h à 19h45.

Quitte à me répéter et j'insiste encore sur ce point : il faut s'inscrire auprès du moniteur. Il en a eu la consigne. Nos équipements permettent de satisfaire chacun dans la mesure où il s'inscrit et respecte le planning ainsi établi. Après avoir terminé un projet, l'emplacement réservé au stockage du bois doit être libéré.

Les mots d'ordre sont toujours : discipline, patience, entraide, propreté et solidarité.

Je fais appel à l'engagement et à la solidarité de tous.

Entretien des machines et des locaux : nos prochaines journées de travail (comme précisé sur la carte de membre) auront lieu le lundi 1er avril et le vendredi 18 octobre les horaires : 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00. Chacun est vivement invité à y participer.

### **17 – Intervention des élus :**

Le président propose aux élus d'intervenir.

Mme VALLAT remercie le président de lui céder la parole. Elle salue les membres présents et se réjouit de la présence féminine parmi les utilisateurs. Elle aime venir à notre assemblée générale, un beau souvenir que la création de centre, et surtout une excellente collaboration entre tous ceux qui

ont œuvré et permis de mener à terme ce magnifique projet. Le temps a passé, les machines ont pris de l'âge, il faudra songer à les remplacer. Son soutien nous est acquis, et dans la mesure du possible le CLU aura toujours un interlocuteur auprès du Conseil Départemental pour nous aider à maintenir le matériel en l'état. Elle adresse ses félicitations au président, au comité, au moniteur qui font du CLU une belle association où règne l'entraide et la solidarité. Mme VALLAT termine son intervention sous les applaudissements de l'assemblée.

Prenant à son tour la parole, M. le Maire dit être très heureux de participer comme chaque année à notre assemblée générale. Il salue le président, le comité et tous les membres de l'association, constate l'importante participation des membres à l'assemblée et en souligne l'importance. Car au-delà de l'aspect utilisation des machines il y a la participation à la vie associative qui est un temps fort. Il rappelle que la vie associative est une des richesses de notre pays et surtout en Alsace où le tissu associatif est très fort. C'est très important, non seulement pour le plaisir de se retrouver mais pour le plaisir de faire des choses ensemble, voir des gens qui se réunissent, qui vivent une passion, cela nous change de cette société de tous contre tous que certains voudraient construire et qui n'a pour seules valeurs l'argent, le court terme. Il souligne notre présence lors des manifestations organisées par la ville, et dit son plaisir de voir que les associations locales ne se contentent pas seulement de vivre leur passion mais participent aussi aux temps collectifs de la ville.

Il rappelle qu'au départ, dans les années 1990 à 2000 l'existence des trois CLU du bassin potassique était devenue incertaine suite à la fermeture des mines. La mairie de Wittenheim a pris l'initiative de reprendre le flambeau et en 2005 avait eu lieu l'inauguration du nouveau CLU. Dès la création du nouveau centre la ville avait pris le pari de participer de façon importante au financement du moniteur et aux frais de chauffage. Le pari a été tenu, quatorze ans après la vie associative est là, les membres sont nombreux, la ville a eu raison de s'engager dans la pérennité du CLU et elle sera toujours à notre écoute si un problème grave devait survenir. M. le Maire termine en rappelant que nous sommes une association très fortement soutenue par la ville, avec plaisir et avec raison. Il félicite les membres pour ce qu'ils font et termine son intervention sous les applaudissements de la salle.

Le président remercie M. le Maire et Mme VALLAT pour leur intervention et le soutien qu'ils manifestent au CLU ajoutant qu'il y a toujours eu une bonne écoute, une bonne collaboration entre les élus de la ville et notre association.

Le président remercie M. le Maire et Mme VALLAT pour leur intervention.

### **18 – Divers :**

Aucune question n'est posée, le président lève la séance à 19 heures<sup>25</sup> et remercie les membres pour leur participation et les invite au verre de l'amitié.

Le secrétaire



F. ARNOLD

Le Président



G. VONTRAT.